

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SÉJOUR (CGV)

Elysea Private Spa

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Séjour régissent de plein droit l'ensemble des réservations effectuées auprès de l'établissement **Elysea Private Spa**. Toute validation de réservation implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions.

ARTICLE 1. TARIFS, PRESTATIONS ET CRÉNEAUX

L'établissement Elysea Private Spa propose deux types de prestations :

- **Les Nuitées d'Exception** : Le tarif de base est fixé à **379 €**. Ce montant comprend l'accès exclusif et privatif au logement et aux installations de spa de 21h00 à 10h00, la fourniture du linge de maison, ainsi que la prestation du petit-déjeuner.
- **Les Formules en journée (Créneaux de 2h)** : L'établissement propose également des réservations privatives sur des **créneaux de 2 heures**. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la réservation selon les options choisies.

ARTICLE 2. MODALITÉS DE RÉSERVATION ET PAIEMENT

La réservation (nuitée ou créneau horaire) devient ferme et définitive après versement de l'acompte ou de la totalité du montant requis lors de la réservation en ligne ou par accord direct. Le solde intégral de la prestation doit impérativement être réglé avant l'entrée dans les lieux.

ARTICLE 3. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION

CONDITIONS STRICTES D'ANNULATION :

Toute demande d'annulation ou de modification de la réservation (qu'il s'agisse d'une nuitée ou d'un créneau de 2h) doit être notifiée par écrit (e-mail ou SMS) au moins **72 heures avant l'heure de début prévue de la prestation**.

- **Plus de 72h à l'avance** : L'annulation est acceptée et donne droit au remboursement des sommes versées ou à un report de date/créneau selon les disponibilités.
- **Moins de 72h à l'avance ou Non-présentation (No-show)** : Aucun remboursement, aucun avoir, ni aucun report de date ne sera accordé. La totalité du montant de la prestation reste définitivement acquise à l'établissement Elysea Private Spa.

ARTICLE 4. DÉPÔT DE GARANTIE (CAUTION)

Un dépôt de garantie (caution) est obligatoirement exigé avant l'accès aux locaux (sous forme d'empreinte de carte bancaire ou d'espèces). Cette caution garantit le respect des installations. Elle sera intégralement libérée ou restituée suite à l'état des lieux de sortie si aucun manquement ou dégradation n'est relevé.

ARTICLE 5. DÉGRADATIONS, CASSE ET SINISTRES

Le client est responsable de l'état du logement et du matériel mis à sa disposition. En cas de casse, de détérioration ou de vol constatés sur les équipements, le mobilier, les systèmes de spa ou le linge de maison, **le montant des réparations ou du remplacement sera facturé de plein droit au client sur la base de la valeur à neuf du matériel, assorti d'une majoration** pour frais d'immobilisation, de recherche de prestataires et de gestion de sinistre. Si le préjudice excède le montant de la caution, le client s'engage contractuellement à régler la différence sous 48h.

ARTICLE 6. RÈGLES D'HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT

- **Règlement intérieur** : Le client s'engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur affiché dans les lieux.

- **Capacité d'accueil maximale** : Les installations sont prévues pour accueillir un nombre maximum de **10 personnes simultanément par créneau**. L'introduction de toute personne supplémentaire au-delà de cette limite de 10 personnes ou non enregistrée lors de la réservation est rigoureusement interdite.
- **Substances interdites** : La possession, la consommation ou la manipulation de produits stupéfiants ou de gaz hilarant (ballons/protoxyde d'azote) sont formellement interdites.
- **Nuisances et Voisinage** : Le volume sonore doit rester modéré. Les fêtes non déclarées et bruits excessifs sont totalement prohibés afin de préserver le voisinage.

ARTICLE 7. RÉSILIATION IMMÉDIATE POUR NON-RESPECT DES RÈGLES

En cas d'infraction flagrante ou de non-respect de l'une des clauses des présentes conditions générales ou du règlement intérieur (dépassement de la capacité d'accueil de 10 personnes, nuisances, drogues...), l'exploitant se réserve le droit d'interrompre immédiatement la prestation et de procéder à l'expulsion des occupants sans délai. **Cette résiliation anticipée n'ouvrira droit à aucun remboursement**, l'intégralité des sommes versées restant acquise à l'établissement.

ARTICLE 8. RESPONSABILITÉ

Elysea Private Spa décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des effets personnels des clients sur l'ensemble de la propriété. L'utilisation des équipements de spa se fait sous l'entière responsabilité des usagers, qui déclarent être en condition physique et médicale appropriée.

Elysea Private Spa — 1 rue de la perche, 59100 Roubaix
SIRET : 104 912 985 00017 — Téléphone : 06 88 48 65 84